

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C CÔTE DE BEAUPRÉ
VILLE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ**

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE des membres du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, tenue le 2 avril 2007 à 20h00 à l'hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Fortin, Maire. Pour former quorum sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Rémi Drouin, Madame Caroline Nicole,
Monsieur Michel Lebel, Madame Nathalie Morin,
Monsieur Martin Dionne, Madame Manon Trépanier.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la réunion;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Adoption des procès-verbaux du 5 et du 10 mars 2007 et suivi;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Rapport des comités ad hoc;
- 7- Rapport du comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- 8- Présentation des comptes à payer;
- 9- Dépôt des États financiers;
- 10- Rapport de trésorerie;
- 11- Assurances collectives;
- 12- Prise d'eau actuel de la Ville de Beaupré;
- 13- Avis de motion;
- 14- Adoption du règlement 271-V relatif à la rémunération et au remboursement des dépenses des élus municipaux;
- 15- Démission pompier volontaire;
- 16- Congédiement;
- 17- Demande d'aide financière;
- 18- Ville de Beaupré;
- 19- Motions de félicitations;
- 20- Motions de remerciements;
- 21- Demande FIMR;
- 22- Programme relatif à la Taxe fédérale d'accise sur l'essence;
- 23- MRC;
- 24- Période de questions;
- 25- Clôture de l'assemblée;
- 26- Levée de l'assemblée.

1-OUVERTURE DE LA RÉUNION

La session est ouverte par Monsieur Jean-Luc Fortin, Maire. Monsieur Frédéric Drolet-Gervais agit à titre de secrétaire.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 5670-04-07

IL EST PROPOSÉ par Madame Nathalie Morin, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** l'ordre du jour soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité

3- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 5 ET DU 10 MARS 2007 ET SUIVI

RÉSOLUTION 5671-04-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** les procès-verbaux du 5 et du 10 mars 2007 soient et sont adoptés.

Adopté à l'unanimité

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

5- CORRESPONDANCE

6- RAPPORT DES COMITÉS AD HOC

7- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Les membres du comité consultatif d'urbanisme se sont réunis le 26 mars 2007. Les recommandations concernant les dossiers traités lors de cette rencontre ont été transmises au Conseil qui rendra ses décisions lors de la présente assemblée.

RÉSOLUTION 5672-04-07

P.I.I.A. NOUVELLE CONSTRUCTION SUR L'AVENUE ROYALE

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Monsieur Jean-Marie Bolduc pour la construction d'une maison unifamiliale isolée sur le lot 818 de l'avenue Royale;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable 2007-08 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** ce Conseil accepte le plan d'implantation soumis avec une modification à la marge avant pour que celle-ci soit de 6.6 mètres et qu'un écart sur l'implantation de 0.05 mètre soit acceptée pour toutes les marges.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 5673-04-07

P.I.I.A, AGRANDISSEMENT SUR L'AVENUE ROYALE

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Monsieur Dan Renaud pour obtenir l'autorisation d'agrandir sa maison vers l'arrière de 4.88 mètres par 4.88 mètres;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable 2007-09 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Manon Trépanier, appuyé par Monsieur Michel Lebel **QUE** ce Conseil accepte le projet d'agrandissement de Monsieur Dan Renaud selon les plans tels que soumis conditionnellement à ce que l'agrandissement soit à plus de 1.5 mètres de toute ligne de lot et qu'une marge d'erreur sur l'implantation de 0.05 mètre soit acceptée.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 5674-04-07

DÉVELOPPEMENT SECTEUR OUEST

CONSIDÉRANT QUE tout le secteur de développement du secteur ouest est constitué de zones de P.I.I.A.;

CONSIDÉRANT QU'il y a plus de 300 terrains à l'intérieur de ce secteur et que pour chacune des nouvelles maisons nous devons assujettir à l'obtention du permis de construction un P.I.I.A.;

CONSIDÉRANT QUE pour faciliter le travail des arpenteurs les membres du CCU proposent de fixer certaines marges de recul;

CONSIDÉRANT la recommandation 2007-11 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** ce Conseil accepte les marges de recul suivantes pour les zones H-51, H-52 et H-53 du développement secteur ouest :

- marge de recul avant minimale de 6 mètres;
- marge de recul latérale minimale de 2 mètres;
- somme des marges latérales de 4 mètres.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 5675-04-07

P.I.I.A. NOUVELLE CONSTRUCTION SUR LA RUE DUFOUR

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Monsieur Joseph Bluteau pour construire une maison unifamiliale avec logement d'appoint sur la rue Dufour;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la recommandation 2007-12 du CCU;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment proposé ne comporte aucun élément architectural intéressant et qu'il ne s'insère pas dans le milieu bâti existant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nathalie Morin, appuyé par Monsieur Rémi Drouin :

QUE ce Conseil refuse la délivrance du permis de construction sur la rue Dufour à Monsieur Joseph Bluteau;

QUE Monsieur Bluteau soit invité à consulter le service d'aide à la rénovation patrimoniale (SARP) offert par la MRC afin de rehausser les qualités esthétiques du bâtiment.

Adopté à l'unanimité

8- PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION 5676-04-07

IL EST PROPOSÉ par Madame Manon Trépanier, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** ce conseil autorise le paiement des comptes suivants totalisant la somme de 226 158,73 \$;

QUE Monsieur le Maire et Monsieur le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

	COMPTES À PAYER MARS 2007	2 AVRIL 2007
		MONTANT
1	Salaire pour la semaine finissant le 03 Mars 2007	12 219,35 \$
2	Salaire pour la semaine finissant le 10 Mars 2007	11 927,17 \$
3	Salaire pour la semaine finissant le 17 Mars 2007	10 976,57 \$
4	Salaire pour la semaine finissant le 24 Mars 2007	9 900,26 \$
5	Les entrepôts Presto (café, chocolat, sucre, gobelets poly, articles/ménage)	99,20 \$
6	Michel Lavallée (2 séries de petite analyses de la rivière et filtre)	1 116,71 \$
7	Le savoir informatique inc. (portable acer travelmate pour coordonnatrice Centre)	1 139,50 \$
8	Syndicat des employés municipaux Côte-de-Beaupré (cotisations de février 2007)	189,98 \$
9	Desjardins Sécurité Financière (fonds de pension de février 2007)	2 072,74 \$
10	Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance (CARRA)	678,79 \$
11	TUAC, Local 509 (cotisation syndicale de février 2007)	220,50 \$
12	Ressouces Familiales Côte-de-Beaupré inc. (aide financière)	100,00 \$
13	Ensemble vocal Arc-en-Sons (encart publicitaire)	50,00 \$
14	M. Pierre Racine (compensation pour essence accident motoneige)	20,00 \$
15	R.L. Consultants 2005 inc. (2 séries d'analyses compl. riv. & filtre, analy resulta)	6 438,18 \$
16	Michel Lavallée (analyses des résultats)	3 418,50 \$
17	Hydro-Québec (éclair des rues, stat. pompage, cof Racine & Turc. poste surp)	10 136,26 \$
18	Hydro-Québec (électricité Centre Sainte-Anne)	2 723,55 \$
19	Bell Mobilité Cellulaire (frais mensuels & autres frais de mars 2007)	618,53 \$
20	Bell Mobilité Pagette (temps d'antenne de mars 2007)	359,11 \$
21	Olco (essence camion chevrolet 2004, département d'incendie & de voire)	224,54 \$
22	Receveur Général du Canada (renouvellement licence de radio)	205,00 \$
23	R.L. Consultants 2005 inc. (2 séries de petite analyses de la rivière et filtre)	1 116,71 \$
24	Ultramar Ltée. (huile à chauffage hôtel de ville & station de feu)	801,92 \$
25	Bell Canada (internet intermédiaire du 10/03/07 au 09/04/07)	68,32 \$
26	Dicom (envoi de courrier)	11,18 \$
27	M. Jean-Luc. Racine (remb. frais pour usage auto, cell)	125,00 \$

28	M. Serge Bédard (remboursement carnet aide-mémoire pompier 1)	42,75 \$
29	Hydro-Québec (élect. H.V. stat feu, logement stat de feu, garage, chalet sport)	3 537,69 \$
30	Bell Canada (hôtel de ville, garage, 5 stat pomp & biblio, Centre & terrain jeux)	1 071,77 \$
31	Pothier Morency, S.E.N.C.(représ Cour municipal, dos géné & Comm accès inf)	423,17 \$
32	Pierre Racine, CA (vérification des registres comptables 01/08 au 31/12/06)	8 365,07 \$
33	Produits Capital inc. (papier à main, produit nett, têtes de moppe & vadrou Cen)	159,31 \$
34	Plomberie Thomas Paré & Fils ltée. (réparer toilette au Centre Ste-Anne)	221,93 \$
35	Société protectrice des animaux de Québec (contrat d'avril 2007)	204,92 \$
36	Centre de rénovation Raymond Boies inc. (porte, serrure, boîte élec. stat feu)	77,15 \$
37	9176-5412 Québec inc. (analyse de l'eau potable de janvier & février 2007)	754,92 \$
38	Déneigement Daniel Lachance inc. (loc. de pelle, camion, sable rép bris aque)	2 059,95 \$
39	Ladufo inc. (1voyage de sable salé)	176,97 \$
40	Les Ateliers Régis Lessard inc.(machiner quilles, changer boyau hydrau pépine)	682,88 \$
41	C Bilodeau Chevrolet (inspectin & changement d'huile camion silverado 1500)	121,87 \$
42	Évimbec ltée. (versement de fév & avril tenue à jour du rôle d'évaluation)	4 415,57 \$
43	Pétroles S. Racine inc. (carburant diesel)	1 354,94 \$
44	Entreprise Gérard Godin (répartition d'asphalte boul. Ste-Anne bris d'aqueduc)	1 326,95 \$
45	Office Municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Beaupré (2er vers du 10% déficit)	2 609,35 \$
46	Claude Cinq-Mars inc. (maintenance compacteur & scie à béton & meules cim)	374,51 \$
47	Claude Boissonnault (petite caisse) (poste, frais déplacement, repas, station)	1 189,67 \$
48	Services M & R inc. (cueillette & transport fév. 2007 & loc tracteur avec souffle)	5 515,43 \$
49	Imprimerie Blouin inc. (500 feuilles de dépôt)	22,79 \$
50	Réal Huot inc. (50 boulons T & écrous pour réparer bris d'aqueduc)	469,47 \$
51	Fédération Québécoise des Municipalités (mise à jour recueil règlement munic)	312,70 \$
52	Équipement Sigma inc. (contrat maintenance de février & mars 2007)	217,82 \$
53	Ville de Beupré (intervention avec traîneau du 05 mars 2007)	286,01 \$
54	Régie intermunicipale de l'aréna Côte-de-Beaupré (2er vers quote-part 2007)	8 923,75 \$
55	Commission santé et sécurité du travail du Québec (cotisation 2007)	16 524,42 \$
56	Shred-it (décheté papier)	74,06 \$
57	Atelier de mécanique et hydraulique Yves Gravel inc (changer huile & filtre inc)	135,87 \$
58	Laboratoire de Canalisation Souterraines (LCS) inc.(loc. conduites rue Lessard)	262,09 \$
59	NAPA Rémy Ferland (pièces inst compresseur garage & meule & manille)	165,33 \$
60	Location d'outillager Brebo inc. (location marteau piqueur pour aqueduc)	22,79 \$
61	Mack Ste-Foy inc. (maintenance & changement d'huile du camion d'incendie)	339,23 \$
62	R. L. Consultants 2005 inc (inspec. silicate & soude caustic)	1 025,56 \$
63	Univar (barils de soude caustique 50% & barils de silicate de sodium)	3 238,49 \$
64	Sani-Orléans inc. (Dégelage d'un regard avec de l'eau chaude)	336,16 \$
65	Turcotte 1989 inc. (contrat d'entretien poste de surpression)	273,00 \$

	de mars. 2007)	
66	Hydro-Québec (coût pour déplacement de la ligne électrique déserv coffre Turco)	27 362,64 \$
67	Ville de Château-Richer (remb. 50% frais essence & utilis cam & serv P St-H)	7 911,31 \$
68	Ville de Québec (coût de l'enfouis de février 2007 & redevance élimination)	8 557,30 \$
69	Marc Tremblay inc. (installation fiche 20 amp. pour compresseur garage munic)	100,05 \$
70	Publications CCH ltée. (mise à jour accès à l'information et protec. rensei per)	241,68 \$
71	Fortier 2000 ltée. (base, anneau regard, joint, tête réductrice rue Lessard & Sy)	8 140,36 \$
72	Le Groupe Roger Faguy inc.(rempl pompe alimentation carb sab-1 & vérif moteu)	418,17 \$
73	Plomberie chauffage J.P. inc. (loc machine dégel & main d'œuvre eau SAB-2)	670,65 \$
74	Ascenseurs Cloutier ltée. (ent. équipement préventif plate-forme élévatrice mars)	101,75 \$
75	Me Alain Bourget, notaire (acte de vente pour la maison 9693 Royale)	700,00 \$
76	Le savoir informatique inc. (appel de service inst. antivirus, moniteur, infra-rouge)	544,34 \$
77	L'autre Voix (offres d'emploi pour poste moniteur(trice) responsable terrain jeux)	592,54 \$
78	Fournitures et Ameublement du Québec (papier, registre message,disquette)	96,07 \$
79	Pro Technique Québec inc. (solution PH7 & PH4 pour test de chlore)	125,35 \$
80	Ultramar Ltée. (huile à chauffage hôtel de ville & station de feu)	903,30 \$
81	Carrière Laplante/9048-1144 Québec inc (loc camion, pierre concassée 0-3/4.	308,23 \$
82	Médias Transcontinental S.E.N.C. (avis public règl. 271-V & dépôt états financ	583,88 \$
83	Solus sécurité (test de banx appareils respiratoire & étallonage détecteur gaz)	382,87 \$
84	Dicom (frais transport d'un appareil chez John Meunier)	18,28 \$
85	M. Pierre Saint-Hilaire (compen usage véhicule personnel de janv à mars 07)	845,00 \$
86	Alex Coulombe ltée. (achat de la liqueur pour Centre Sainte-Anne)	175,21 \$
87	Brasseries Labatt du Canada (achat de bière pour Centre Sainte-Anne)	1 636,50 \$
88	Aliments Humpty Dumpty inc. (achat de caisses croustille pour Centre Ste-A)	195,04 \$
89	Vézina Party Centre inc (fourniture)	8,20 \$
90	Bell Distribution (téléphone cellulaire & pochette pour téléphone départ urbanism)	68,25 \$
91	La Great-West, compagnie d'assurance-vie (assurance collective d'avril)	2 498,50 \$
92	Québec Linge Co.(coût nettoyage des saloppettes 07-14-21-28/03/07)	133,90 \$
93	Buanderie HMR inc. (location de linge & microfibras pour Centre Ste-Anne)	71,35 \$
94	CMP Mayer Equipement incendie(2 paires de bottes & 8 bunker securitex)	14 010,72 \$
95	Veolia Services d'Assainissement inc. (loc machine dégeler eau poste S.Q)	454,38 \$
96	Ambulance Côte-de-Beaupré inc. (transport centre hospatier d'un pompier)	156,50 \$
97	Groupe 0911 (traîneau d'évacuation médicale avec attelage)	2 620,85 \$
98	Plongée Capitale (inspection visuelle & remplissage cylindre)	31,11 \$
99	Municipalité de Boischatel (entente baseball saison 2006)	1 129,41 \$
100	Association du Camionnage du Québec (20 livrets vérification journalière camion)	91,16 \$
	TOTAL:	226 158,73 \$

Adopté à l'unanimité

9- DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS

Le directeur général, secrétaire-trésorier dépose les états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

10- RAPPORT DE TRÉSORERIE

Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier fait rapport au Conseil municipal de la trésorerie pour les mois de janvier, février et mars 2007.

11- ASSURANCES COLLECTIVES

RÉSOLUTION 5677-04-07

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 5571-10-06, la Ville autorisait la signature d'un contrat avec la *Great-West compagnie d'assurance-vie* pour les assurances collectives des employés municipaux;

CONSIDÉRANT QUE cette compagnie ne pouvait malheureusement assurer adéquatement tous les employés pour des raisons de régie interne;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Yves Couture du *Groupe conseil Giguère & Fréchette* a trouvé une compagnie qui pouvait assurer adéquatement tous les employés avec les mêmes protections et avantages que nous retrouvions avec la *Great-West*;

CONSIDÉRANT QUE cette compagnie d'assurances est *l'Excellence, compagnie d'assurance-vie*;

CONSIDÉRANT QU'il y a maintenant lieu d'annuler notre contrat avec la *Great-West compagnie d'assurance-vie*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Manon Trépanier, appuyé par Monsieur Michel Lebel :

QUE ce Conseil abroge la résolution 5571-10-06;

QUE ce Conseil signe un contrat d'assurance collective avec *l'Excellence, compagnie d'assurance-vie* et qu'il informe la *Great-West, compagnie d'assurance-vie* que nous mettrons fin au contrat qui nous liait avec eux à partir du 1^{er} mai 2007;

QUE Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, tous les documents relatifs au changement de compagnie d'assurances collectives.

Adopté à l'unanimité

12- PRISE D'EAU ACTUEL DE LA VILLE DE BEAUPRÉ

RÉSOLUTION 5678-04-07

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beaupré a débutée ses démarches en vue de céder sa prise d'eau actuelle sur la Rivière-aux-Chiens à Sainte-Anne-de-Beaupré;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré pourrait être intéressée à acquérir ces installations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** ce Conseil informe la Ville de Beaupré de son intérêt à acquérir les installations liées à sa prise d'eau actuel à la Rivière-aux-Chiens.

Adopté à l'unanimité

13- AVIS DE MOTION

AVIS de motion est, par les présentes, donné par Monsieur Rémi Drouin **QU'**à une prochaine assemblée du Conseil de Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré sera proposé pour adoption un « *Règlement modifiant l'Entente portant sur la création et l'établissement de la cour municipale commune de la MRC de La Côte-de-Beaupré* » afin de la rendre concordante avec « l'Entente relative à la poursuite de certaines infractions pénales devant la cour municipale commune de la MRC de La Côte-de-Beaupré », signée le 19 mars 2007 par le Procureur général du Québec, et d'en faire une refonte administrative.

Adopté à l'unanimité

AVIS de motion est donné par Monsieur Martin Dionne **QUE** lors d'une assemblée subséquente, un projet de règlement en vue d'adopter un programme de revitalisation en vertu d'un programme particulier d'urbanisme visant à accorder une subvention pour des travaux conformes à ce programme de revitalisation sera présenté.

Adopté à l'unanimité

14- ADOPTION DU RÈGLEMENT 271-V RELATIF À LA RÉMUNÉRATION ET AU REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DES ÉLUS MUNICIPAUX

RÉSOLUTION 5679-04-07

CONSIDÉRANT QUE la Loi *sur le traitement des élus municipaux* prévoit que le Conseil d'une municipalité peut, par règlement, fixer la rémunération de son maire et celle de ses autres membres;

CONSIDÉRANT QUE la rémunération actuelle des membres du conseil a été fixée par le règlement 241-V adopté le 7 mai 2001;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 266-V abrogeait le règlement 241-V quant à la fréquence des versements;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par Monsieur Martin Dionne à l'assemblée du 15 janvier dernier;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 271-V a été adopté le 5 mars 2007;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été donné le 10 mars 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** le présent règlement soit et est adopté, **QU'**il entrera en vigueur selon la loi et **QU'**il soit classé au Livre des règlements de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

15- DÉMISSION POMPIER VOLONTAIRE

RÉSOLUTION 5680-04-07

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Simon Jobin a remis sa démission de son poste de pompier volontaire pour des raisons personnelles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** ce Conseil accepte la démission de Monsieur Simon Jobin et le remercie pour ses services rendus.

Adopté à l'unanimité

16- CONGÉDIEMENT

RÉSOLUTION 5681-04-07

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Robin Racine est suspendu de ses fonctions au sein du service de sécurité incendie de Sainte-Anne-de-Beaupré depuis le 22 juin dernier;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Racine n'a pas respecté les mises en garde qui lui avait été transmises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** ce Conseil congédie Monsieur Robin Racine de ses fonctions au sein du service de sécurité incendie de Sainte-Anne-de-Beaupré et ce en date de la présente résolution

Adopté à l'unanimité

17- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

RÉSOLUTION 5682-04-07

CONSIDÉRANT les différentes demandes d'aide financière que la Ville a reçu;

CONSIDÉRANT la politique d'aide financière aux organismes à but non lucratif de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** ce Conseil verse la somme de 100\$ au *Comité de l'Espoir* de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Adopté à l'unanimité

18- VILLE DE BEAUPRÉ

RÉSOLUTION 5683-04-07

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beaupré fait la promotion de son offre de transport des enfants fréquentant son camp d'été et qui demeure sur le territoire de Sainte-Anne-de-Beaupré et de d'autres villes de la Côte-de-Beaupré;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de loisirs est une compétence municipale;

CONSIDÉRANT QU'aucune entente intermunicipale n'a été signée avec la Ville de Beaupré pour que des enfants, citoyens de Sainte-Anne-de-Beaupré, aient accès au transport lorsqu'ils fréquentent le camp d'été de Beaupré;

CONSIDÉRANT la publicité faite à ce sujet;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil juge déplacée la façon dont la Ville de Beaupré entre en compétition avec l'offre de service en loisirs des autres villes alors que celle-ci devrait plutôt être complémentaire avec les autres villes voisines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Caroline Nicole, appuyé par Monsieur Martin Dionne :

QUE le préambule précité fait partie intégrante de la présente;

QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré informe la Ville de Beaupré de son mécontentement à l'égard de son offre de service de transport des enfants fréquentant son camp d'été et qui ne demeurent pas sur son territoire;

QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré invite les municipalités de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Joachim à dénoncer la situation soulevée par la présente.

Adopté à l'unanimité

19- MOTIONS DE FÉLICITATIONS

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Monsieur Jean-Luc Fortin **QUE** la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré félicite Monsieur Jean Charest, chef du parti libéral du Québec, ainsi que les membres de son équipe suite à leur victoire au dernier scrutin provincial et qu'une lettre à cet effet lui soit acheminée.

Adopté à l'unanimité

IL EST PROPOSÉ par Madame Caroline Nicole, appuyé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré félicite Monsieur Rosaire Bertrand, député de Charlevoix pour sa réélection au dernier scrutin provincial et qu'une lettre à cet effet lui soit acheminée.

Adopté à l'unanimité

20- MOTIONS DE REMERCIEMENTS

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Rémi Drouin, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré remercie Monsieur Raymond Bernier, ancien député de Montmorency, pour son travail accompli sur la Côte-de-Beaupré au cours de son mandat et qu'une lettre à cet effet lui soit acheminée.

Adopté à l'unanimité

21- DEMANDE FIMR

RÉSOLUTION 5684-04-07

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré doit procéder à des investissements majeurs afin de satisfaire aux nouvelles normes sur la qualité de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil désire, plus particulièrement refaire le système d'approvisionnement en eau potable de la ville;

CONSIDÉRANT QU'un nouveau programme de subvention, le programme FIMR, est désormais disponible pour réaliser ce projet et que la municipalité désire obtenir une aide financière dans le cadre de ce programme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Manon Trépanier :

QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré s'inscrive au programme « *Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)* »;

QUE Roche Itée, groupe-conseil soit mandaté à cet égard pour préparer la demande d'aide financière;

QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles ainsi que les coûts d'exploitation du projet soumis, si le projet se réalise dans le cadre du programme FIMR.

QUE ce Conseil abroge la résolution 5284-09-05 relative à ce sujet;

Adopté à l'unanimité

22- PROGRAMME RELATIF À LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE

RÉSOLUTION 5685-04-07

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale* et de ses annexes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Manon Trépanier, appuyé par Monsieur Martin Dionne :

QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec;

QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de la programmation de travaux du (DATE) et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

QUE la municipalité s'engage à informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

Adopté à l'unanimité

23- MRC

24- PÉRIODE DE QUESTIONS

25- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets étant épuisés, il est proposé de clore l'assemblée.

26- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** l'assemblée soit levée ; il est 21h08.

.....

Jean-Luc Fortin, Maire

.....

Frédéric Drolet-Gervais, directeur général, secrétaire-trésorier